

La limace du père Blaze
(sans domicile fixe)

REFRAIN

Au royaume des cornus,
passe la gloire, rien ne va plus.

Au royaume des cornus,
passe l'espoir.... sauf des cocus

Intro musicale personnalisée.
Accompagnement Guitares sèches.

N°1

La limace du Père Blaze,
est un drôle de farceur.
Il fait croire avec audace,
que sa vie est une erreur.
Au jardin du presbytère,
l'assistance à demi-mots,
Fait semblant de se complaire,
à la fable de lino.

REFRAIN.....

N°2

Autrefois un escargot,
au couvent de sœur Margot,
il fut mis sur sa paillasse,
par un huissier peu rigolo.
Contre de mauvaises affaires,
et les signes d'un fiasco,
sa maison fut mise aux enchères,
d'un Bernard et d'un Bulot.

REFRAIN.....

N°3

Pour des moines de bonnes chaires,
et leurs ventres un peu gros,
partager les potagères,
n'était pas dans leur credo.
Protégé du Père Blaze,
qui le prend pour redempto,
il s'est glissé dans la place,
pour le gîte et le couteau.

REFRAIN.....

N°4

Une limace sur leurs terres,
même si c'était lino,
perturbait leur vie austère,
du couvent de St Malo.
Pourtant cette drôle d'histoire,
devait s'arrêter bientôt.
L'hérisson du père Magloire,
n'avait pas l'âme d'un beau.

REFRAIN.....

N°5

De lino et ses déboires,
il n'en fit pas un mélo.
Car son ventre ne voulait voir (e)
qu'un repas plein d'oligos.
La morale de cette histoire,
c'est que limace ou escargot,
quand il faut manger ou boire,
aucune fable..... ne fait Banco.

REFRAIN.....

Dépôt légal SNAC et SACEM N°II4
Loi du II Mars 1957
Tous droits d'auteur-compositeur
Fabien OYHANETCHE

Commercialisation
soumise à droits
d'auteur-compositeur.
Loi du 11 Mars 1957
Fabien OYH

ENREGISTREMENT SACEM
SOUIS A DROITS
D'AUTEUR-COMPOSITEUR
Loi du 11 Mars 1957
Fabien OYH.